



Été 2023

SOMMAIRE

- Page 1 : Édito du Maire
Page 2 à 5 : Assainissement et Eau
Page 6 et 7 : Valrhue
Page 8 et 9 : Exposition
« Martel en Tête »
Page 10 à 12 : « Lou Miagou »
Page 13 : Dada raccroche le Bip
Page 13 : Lac de Lascourt
Page 14 et 15 : Comité des Fêtes
Page 16 : Infos Pratiques

PERMANENCES

Mairie :

Mme Mauricette LACEPPE
Lundi au vendredi 10h00 à 12h
Mercredi – fermé.

Tél : 04 71 78 93 11

@ : mairie.leclaux@wanadoo.fr

Maison de la montagne :

Tél : 04 71 78 93 88

@ : maisonmontagne.leclaux@wanadoo.fr

Bonjour à tous

Au niveau national beaucoup de nuages s'amoncellent. Deux exemples parmi d'autres :

- La Faillite de l'éducation nationale : Un bachelier d'aujourd'hui n'a pas accumulé plus de savoir qu'un titulaire du certificat d'étude d'après-guerre.

- Sur le plan de la Sécurité : Dans le grand jeu du gendarme et du voleur, engagé au niveau national, c'est toujours le voleur qui gagne ; Il n'est d'ailleurs pas mis en prison, il n'y a plus de place disponible. Paradoxalement, c'est le gendarme qui est emprisonné. Vive la justice ?

Malgré ce pessimisme ambiant, le conseil municipal fait le pari de l'avenir. A mi mandat la route forestière de Chabraire, la rénovation de la Salle des Fêtes, font le bonheur des utilisateurs. La rénovation du Camping va entrer dans une phase active dès cet automne. Différents partenaires (l'Europe, l'Etat, La Région, le Conseil Général, la Communauté de Communes) vont nous aider à financer le projet pour un montant de 536 983 € pour un investissement total d'environ 750 000 €.

Dans un autre ordre d'idée, le Conseil Municipal, malgré la loi sur l'eau (Loi NOTRe) a décidé d'entamer la refonte du réseau d'assainissement, d'améliorer et de compléter le réseau d'adduction d'eau. Il a donc chargé l'entreprise ACD'EAU de réaliser les études. Les travaux se feront sur plusieurs tranches et plusieurs années : Réseau pour les eaux usées, Réseau pluvial et Station d'épuration. Pour l'adduction d'eau, les demandes de branchement se font jour. Il est nécessaire de réviser l'ensemble du réseau car de nombreuses fuites nous pénalisent. Enfin, un projet d'interconnexion des réseaux est à l'étude pour la suppression éventuelle de la Maurinie et la Blatte (Ebulit). Tout cela à bien entendu un coût important qui sera amorti sur la durée avec la promesse d'une subvention importante de l'Agence de L'Eau (70 %) plus l'Etat (10 %).

Bon été à tous, Prenez soin de vous !

Votre Maire, Guy LOUBEYRE

Travaux réseaux d'Eau et Assainissement

Diagnostic Assainissement :

Suite au diagnostic d'assainissement réalisé par le bureau d'étude ACD'EAU, le Conseil Municipal a pris la décision d'engager des travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement collectifs.

Avant de lancer ces travaux, des phases de contrôles sont nécessaires comme l'inspection des réseaux existants.

Comme vous avez pu le constater, L'entreprise POTE ASSAINISSEMENT a réalisé des travaux de nettoyage, de curage des réseaux et une inspection caméra.

Depuis le début de l'été l'entreprise ACD'EAU réalise les contrôles chez les particuliers.

A la suite de la réalisation de ces travaux le planning prévisionnel sera le suivant :

- Etablissement du DCE (Dossier de Consultation des Entreprises) et définition des différentes tranches ou priorités d'intervention (fin d'automne 2023).
- Consultation et recrutement d'une entreprise de travaux (début 2024) dépôt du dossier agence de l'eau, (50% de la subvention versable au démarrage des travaux).
- Réalisation de différentes tranches de travaux (2024-2025-2026).
- Réalisation d'une campagne de mesure après travaux, dimensionnement d'une future station de traitement 2026.
- Consultation des entreprises (Station d'Épuration) et dépôt des dossiers de demande de subvention 2026.

L'estimatif prévisionnel à ce jour est le suivant (il sera affiné suite aux différents diagnostics réalisés cet été) :

		* Estim W hors frais de MOE - € HT
F1	Mise en séparatif des tronçons T1 et T7 avec abandon du DO2 Réhabilitation du tronçon T2	124 057,50
F2	Réhabilitation du tronçon T4	33 678,75
F3	Réhabilitation et mise en séparatif du tronçon T3	103 451,25
F4	Mise en séparatif des tronçons T5 et T9 Réhabilitation du tronçon T11	151 830,00
F8	Mise en séparatif des tronçons T8 et T12	89 250,00
TOTAL		502 267,50

(*Estim W pour **estimation travail**)

Pour ces travaux l'Agence **de l'eau ADOUR-GARONNE** nous a promis un financement à hauteur de 70% et **l'État** une DETR de 10%.

Diagnostic AEP :

Dans le cadre du diagnostic de l'eau (AEP—Adduction d'Eau Potable), l'état des lieux et la cartographie, le bureau d'études ACD'EAU propose la mise en place d'équipements de sectorisation :

-Installation d'un système de télé surveillance sur les réservoirs qui seront conservés : Réservoirs de Lascourt et Roussilles

- Pour les autres installations d'un enregistreur pour la campagne de mesure
- Pose de systèmes de traitement (Chloration ou UV)

Les réservoirs équipés de télé surveillance permettront de faire remonter les informations de débit et du niveau du réservoir

Suite à la mise place de ces équipements, une campagne de mesure sera réalisée afin de sectoriser les tronçons fuyards et de rechercher les fuites.

D'autres travaux d'alimentation seront à prévoir :

*Travaux d'adduction d'eau sur Le Rial, Larbonnet Vicq et la Coulard.

*Interconnexion de La Maurinie avec le réseau de Lascourt.

*Interconnexion du réseau du Giraldès à Ebulit avec Lascourt.

En raison des investissements prévus dès cette année et les années à venir, les tarifs de l'eau et de l'assainissement seront augmentés progressivement.

Tarifs 2023 :

EAU	Tarifs 2022	Tarifs 2023
Accès au réseau		
Pour le 1er compteur	72 €	72 €
Pour le 2ème compteur	53 €	53 €
Pour le 3ème compteur	34 €	34 €
Pour le 4ème compteur	17 €	17 €
Pour le 5ème compteur	8 €	8 €
Consommation		
Consommation de 0 à 40 M3	0,90 €	0,95 €
Consommation de 41 à 100 M3	0,71 €	0,76 €
Consommation de 101 à 300 M3	0,41 €	0,46 €
Consommation supérieure à 300 M3	0,30 €	0,30 €
Prix remplacement du compteur	49 €	49 €

ASSAINISSEMENT	Tarifs 2022	Tarifs 2023
Accès au réseau	33 €	42 €
Consommation		
Consommation de 0 à 40 M3	1,80 €	1,80 €
Consommation de 41 à 100 M3	1,00 €	1,00 €
Consommation supérieure à 100 M3	0,80 €	0,80 €

DEPARTEMENT DU CANTAL
COMMUNE DU CLAUX

Diagnostic des réseaux d'assainissement
du bourg de la commune du Claux

2 - Prog W
PROGRAMME DES TRAVAUX
Priorités et Fiches Actions sur l'assainissement

Echelle : 1/1000	Fond de plan : Cadastre	ETUDE n° : 2116-109	Date	Modération	Dessiné	Validé
23/02/2023	Emission Originale	M				

Existant

- Réseau d'eaux usées antiques
- Réseau unitaire
- Réseau d'eaux pluviales

Projet

- Réseau d'eaux usées séparatif
- Réseau d'eaux usées nul
- Réseau unitaire conservé pour les eaux pluviales
- Réseau réhabilité par dimensionnement
- Contrôle branchement privé

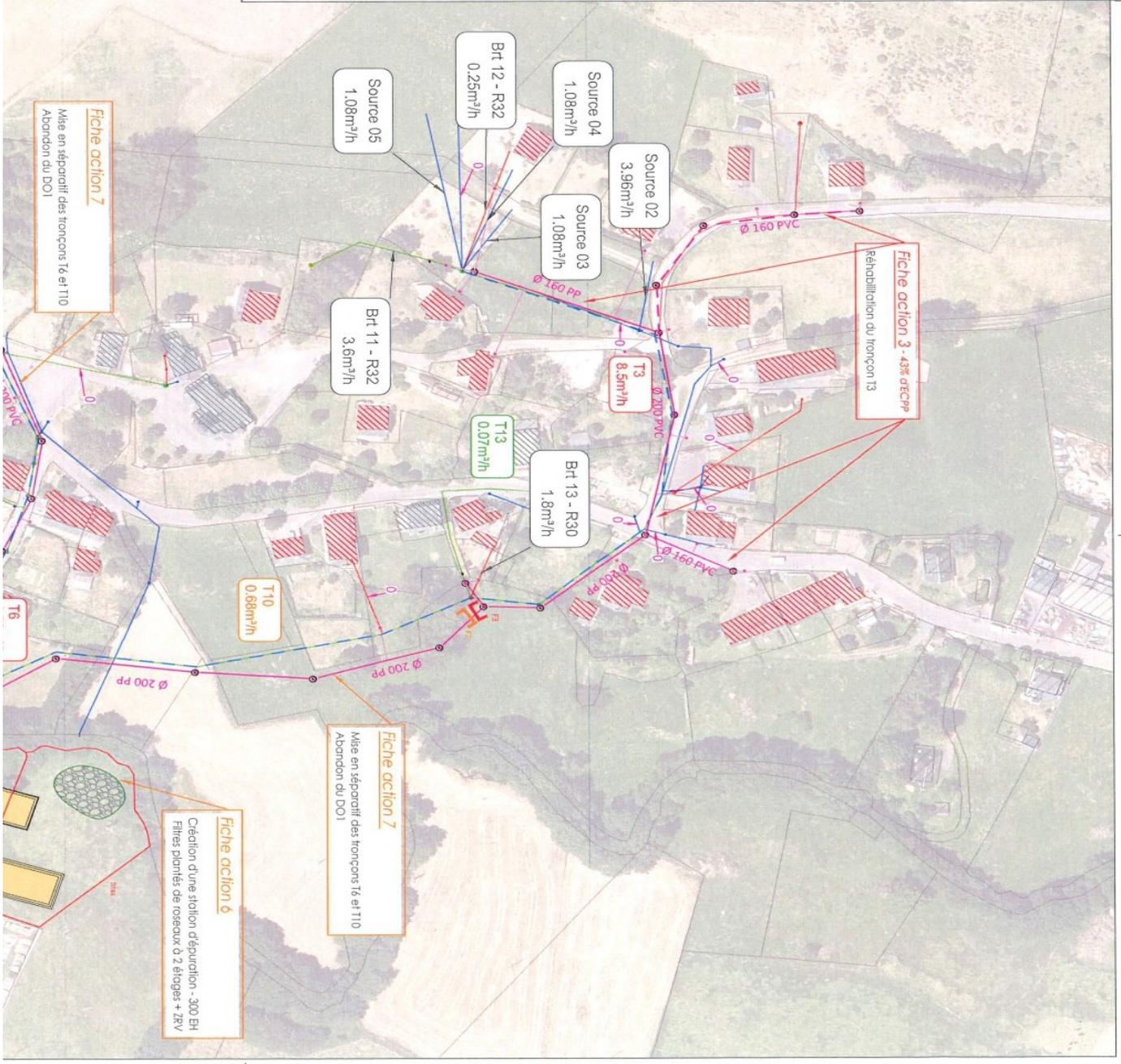
Priorité des fiches actions

- Priorité I : Elimination des déversements de temps sec et des volumes d'EGC/P
- Priorité II : Réduction des eaux claires gaspillées métriques et renouvellement du réseau
- Priorité III : Exploitation, amélioration de l'exploitation du système d'assainissement

Bureau d'Etudes Techniques - Eau d'ASSAINISSEMENT

ACDEAU

51, rue des Bains 10900 - 43000 AURILLAC
Tél : 04 71 61 81 72
E-mail : a.kalvete@acdeau.fr
509 rue de la République - 43000 AURILLAC



Association VALRHUE

PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION



- VALRHUE, autrement nommée *l'association de la Vallée de la petite Rhue*, a été créée en 1993, il y a tout juste 30 ans. Son objet est de promouvoir le patrimoine (passé ou présent) de la Vallée et de contribuer à soutenir les acteurs locaux qui la font vivre. Son siège est à Cheylade et son rayon d'action s'étend sur les quatre communes de la vallée : Apchon, Saint-Hippolyte, Cheylade et le Claux. Valrhue regroupe 80 adhérents environ, des habitants permanents ou résidents réguliers des quatre communes, des amoureux fidèles « au pays », tous bénévoles œuvrant à l'organisation de manifestations variées : expositions, fêtes, courses à pieds, marchés de pays et d'artisanat.

- En 2009, Valrhue a créée la **Foire aux Cloches et aux sonnailles** qui a lieu au mois de mai, en écho à l'ancienne foire traditionnelle existant à Cheylade depuis 1850, juste avant la période d'estive.

- En 2019 l'association a lancé les **Cahiers de Valrhue**, une publication annuelle réalisée grâce à des personnes passionnées parmi les adhérents, bénévoles et soutiens extérieurs. Chaque contributeur (trice) y propose ses connaissances, expériences, souvenirs et trouvailles, tous domaines confondus rattachés à un patrimoine local inépuisable.

- Chaque année, une **exposition d'été** est offerte aux habitants et aux touristes. Cette année, par chance, deux expositions sont montées. L'une à la Maison de Site du Claux présente les photos du tournage de *Martel en tête* (du 05/07 au 30/08), l'autre à l'ancien foyer de Cheylade (du 16/07 au 18/08) propose des *aquarelles d'Alain Delteil*, artiste connu et apprécié dans la région.

En 1993, le bureau était constitué de Michel Maronne (président), Romi Guglieri (secrétaire) et Thierry Pioche (trésorier). En cette année 2023, le bureau est composé de Cécile Duguet (présidente - résidant à la Bastide-Saint Hippolyte), Christophe RAYNAL (Vice-Président et Maire de Cheylade), Régine Armandet (secrétaire - résidant à Cheylade) et Patricia Philibert (trésorière - résidant au Claux).

Les objectifs sont les mêmes, l'aventure continue et elle se doit d'être transmise à la jeune génération et répandue sur le territoire.

N'hésitez pas à contacter l'asso, et pourquoi pas à adhérer ? ... merci ! valrhue@orange.fr



REMERCIEMENTS DE LA PART DE VALRHUE, organisatrice de l'expo photo visible cet été au Claux

L'association VALRHUE remercie vivement le **Comité des fêtes du Claux** d'avoir organisé le **vide-dressing le dimanche 16 juillet** ! Cette action de soutien a permis de participer aux frais engagés par l'association pour monter l'exposition de photos relatives au tournage de *Martel en tête*.



VALRHUE invite à découvrir cette expo à la Maison de Site du Claux du 05 juillet au 30 août 2023. Faut-il rappeler que ce moyen-métrage tourné sur place en octobre 2022, a été interprété par des habitants du Claux et ses environs ?

En adaptant fidèlement le roman d'André Vers considéré comme un enfant du pays, le metteur en scène Frédéric Pelle ajoute une pierre « précieuse » au patrimoine local. L'exposition, qui déroule le tournage, est dédiée aux habitants de la vallée, au metteur en scène et son équipe, et à la mémoire du romancier, qui ont contribué ou contribuent à raconter ensemble une certaine histoire de la ruralité le long de la petite Rhue.

Pour réduire ses frais, Valrhue propose également aux comédiens et figurants d'acquérir des photos encadrées les concernant. Enfin, les *Cahiers de Valrhue N°6 - édition 2023* présentent parmi ses articles, un reportage riche en photos du tournage ; ces Cahiers sont en vente au comptoir de la Maison de Site du Claux. Grand merci au **Syndicat Mixte du Puy-Mary** qui accueille l'exposition !

Vous voulez des renseignements, proposer des suggestions, adhérer à l'association ? Laissez un mot dans le livre d'or de l'expo, ou prenez contact avec Patricia Philibert, résidant au Claux, bénévole de Valrhue et photographe du plateau de *Martel en tête*. Valrhue@orange.fr

Exposition

« Martel en tête »

L'automne dernier, Frédéric PELLE est venu au Claux pour tourner une adaptation du livre d'André VERS : "Martel en Tête".

Dans son livre André VERS, enfant du pays ami de René FALLET et de Georges BRASSENS, raconte les déboires d'un vacher dans les années 50. Le réalisateur, avec un budget modeste dans des décors naturels, n'a filmé que des acteurs et des figurants de la vallée de la RHUE. Tous et toutes ont apporté leur collaboration sans limites. La photographe du plateau, Patricia PHILIBERT, elle aussi du pays, a monté avec le concours de VALRHUE, dans la Maison de Site du Claux, une exposition de magnifiques photos dans lesquelles acteurs et figurants ont pu se revoir. Cette exposition gratuite est ouverte jusqu'à fin août.

Le vernissage s'est déroulé en présence de Vincent GUILLEMET, Technicien, d'Audrey LEGALLAIS, Directrice du Syndicat Mixte du Puy Mary, d'une quarantaine d'acteurs et figurants, de M. Guy LOUBEYRE, Maire de la commune du Claux. Celui-ci a salué le travail accompli qui met en valeur le patrimoine rural authentique de la vallée.

Frédéric PELLE était absent occupé à finaliser le montage du film dont la sortie est prévue en septembre 2023.





Du « Miagou » à « l'Aigle »

... toute une histoire ...

Ces dernières années, le Puy Mary réputé depuis des décennies pour être le site le plus visité du département a confirmé sans conteste celui de plus représentatif en apparaissant, cravaté de blanc par son névé, dans les publicités créées pour la promotion du Cantal ou celle de son fromage éponyme.

J'ai grandi au pied du Puy Mary, dans la vallée du Claux verrouillée par la neige six mois de l'année du côté du Pas de Peyrol. Et l'été, j'observais, blanche sur la face sombre du sommet, une forme analogue à celles que nous dessinions dans nos cahiers d'écoliers pour représenter un oiseau en vol. Cet oiseau de neige, si familier, avait un nom : c'était «lou miagou». C'était un joli mot avec de belles sonorités imitant le miaulement rauque du milan qu'il évoquait, dans la langue du pays... * Du village, nous pouvions observer la fonte progressive des plaques de neige qui aboutiraient à la forme de l'oiseau... S'il était encore là au mois de juin, on savait qu'il ne disparaîtrait pas* cette année où les neiges avaient été abondantes ; et notre maîtresse d'école avait un exemple tout trouvé de ce qu'est un névé.

Pas de meilleur point de vue accessible à mes jambes d'enfant que le plateau de Lachamp dominant la vallée où serpente la Petite Rhue, pour la voir dans son ensemble, ample et verdoyante ; vouée à la prairie, dans un temps où on ne négligeait un seul mètre carré d'herbe ou de foin, entretenue et ordonnée, on y apercevait les troupeaux de vaches rouges jusqu'à l'orée de la forêt ; la forêt aussi, oui, mais de feuillus, docile et refoulée sur les pentes humides du sud et de l'ouest. Je regardais aussi chaque matin, le défilé des petits ânes gris qui portaient sur un bât les bidons de la dernière traite, se dirigeant à pas tranquilles vers l'une des deux laiteries. J'avais ici ou là, sous les yeux, l'illustration de ce qu'était alors le Claux, une commune vivant de l'élevage.

... Dans ces années 1940-1945 les hivers furent particulièrement rigoureux. Celui de fin 1943-1944 marqua d'une pierre blanche la vie des enfants que nous étions : étaient-ce les vacances de Noël ou un simple dimanche, je ne sais plus ; mais après une chute de neige longue et spectaculaire, le temps devint calme et le ciel magnifiquement bleu ; par quel mouvement inhabituel et surprenant, toute une nuée d'enfants chaussés de galoches montantes et emmitouffés de passe-montagnes, d'écharpes et de mitaines, se retrouva-t-elle réunie dans un pré pentu à la sortie du bourg, jouant et batifolant dans la neige ? Je ne saurais le dire. Quelques adultes se joignirent à eux, apportant deux ou trois luges de bois... Qui parla de skis ? Le charron ne rechignerait pas à forger des ferrures de fixation pour les chaussures...; on demanderait donc à un menuisier de réaliser les spatules de bois adaptées à la taille de chacun. La joie était à son comble. Ce fut une après-midi mémorable !... Pour les skis, il fallut attendre quelques jours ; mais cela ne tarda pas trop.

Ayant quitté le Claux avec mes parents en 1945, c'est quatorze ans plus tard, à l'occasion du passage du Tour de France cycliste par le Puy-Mary que je le revis ; je n'avais pas imaginé que le village que j'aimais ait pu ainsi changer ; le traversant en voiture, j'avais du mal à le reconnaître ; ici, face à l'école, le pré tout en herbe et en pente où nous glissions en luge, disparaissait maintenant, méconnaissable sous les grands arbres qui masquaient une villa. Et chose tout aussi surprenante, bousculant le périmètre des hameaux traditionnels, des résidences secondaires avaient essaimé au détriment de quelques prairies, le long de la vallée...

Ces changements somme toute minimes me contrarièrent, mais je n'en nourrissais pas moins, par la suite, l'envie de revoir le berceau de mon enfance.

Enfin, récemment - cinquante ans s'étaient écoulés - , j'eus l'occasion d'y revenir pour y passer la journée. Les changements cette fois beaucoup plus significatifs, me surprirent moins ; j'avais lu les journaux et suivi les efforts des maires successifs pour lutter contre le déclin démographique et exploiter, en complément de l'agriculture, les deux atouts de leur belle vallée, la beauté de ses sites et l'enneigement hivernal. C'est ainsi que, déjeunant au restaurant de la vallée construit dans la foulée et couplé à un équipement de soixante chambres, je ne manquais pas de bavarder avec mon hôtesse, après lui avoir expliqué les causes de mon attachement au village.

«- Avec l'hiver que nous avons eu cette année dans le Cantal, lui dis-je, vous avez dû faire une bonne saison. Le Claux devait couler sous la neige ; aussi j'ai vu que le «Miagou» tient bon, il ne fondra pas de cette année.....» Un silence ... Hésitation de mon interlocutrice. J'insiste : «La neige qui ne fond pas, sur le Puy Mary, en forme d'oiseau... le névé ! Nous l'appelions le «Miagou», «le milan » en français. - Ah ! Le névé ! Mais les gens d'ici l'appellent «l'Aigle !». C'est moi qui cette fois restai sans voix ; que pouvais-je dire ? ... La désillusion passée, j'en vins à la réflexion...

De ce «les gens d'ici», je me suis sentie exclue, pourtant c'est dans cette expression que se trouve le nœud de la mutation subie par le toponyme entre 1945 et 2010. A l'époque où l'agriculture était la ressource pratiquement unique de la commune du Claux, les gens d'ici étaient ses habitants, agriculteurs, artisans, curé, instituteurs, et leur famille, mais aussi quelques résidents secondaires ou leurs voisins des communes limitrophes se rendant dans leurs commerces. Ils formaient une communauté homogène et stable, capable à l'occasion d'intégrer quelques personnes sans que soit perturbé son équilibre, et à l'intérieur de laquelle la communication était si naturelle que le savoir de chacun était le savoir de tous. Ils parlaient le français, mais, entre eux, le plus souvent le dialecte auvergnat, la langue de leurs ancêtres. Et «lou Miagou», c'était à la fois un mot et l'image familière qu'il désignait ; ils ne savaient pas à quel point le mot était fragile parce qu'il représentait une réalité intermittente et de si faible étendue qu'elle ne serait même pas inscrite sur un plan.

Dès la fin de la Deuxième Guerre mondiale, au Claux comme ou plus qu'ailleurs, la dépopulation sévisait ; liée à la modernisation de l'agriculture, à l'accès des jeunes aux études et à la nécessité de trouver du travail à l'extérieur. L'équilibre qui avait semblé y caractériser la société était bousculé. Il devenait nécessaire de créer de l'activité sur place en exploitant les atouts exceptionnels de la vallée afin de retenir au maximum les jeunes sur place. C'est ainsi que grâce aux équipements réalisés pour la pratique du ski de fond et à des centres d'hébergement comptant plus de cent lits répartis sur deux sites, le Claux obtint le premier label de «Village de neige» du Cantal. C'était un premier pas.

Une étude de la Somival estimait alors, en 1981, entre autres suggestions, la nécessité de créer mille à mille cinq cent lits supplémentaires pour accompagner le développement touristique de la station. Dès cette époque, avec l'essor important du tourisme d'été - randonnée et parapente - et des sports d'hiver — ski de fond, patinage et escalade sur glace — l'on vit les équipements techniques et les structures d'accueil collectives et privées se multiplier, et, loin de ne se localiser qu'au chef-lieu, se disperser sur les lieux du territoire présentant un intérêt. C'est ainsi que vingt ans plus tard, en 2002, lors d'une réunion de travail en présence du député, le maire faisait état d'une capacité de «mille quatre cent une places d'hébergement», d'ailleurs « trop souvent inutilisées» à ses yeux. Parallèlement à l'extension spectaculaire du tourisme et malgré une «diminution du nombre des exploitations», le Claux n'avait pas renié sa vocation agricole avec « mille quatre cent quarante hectares toujours en herbe » et un cheptel bovin

«en très nette augmentation», mais occupant seulement cinquante-trois actifs ; et malgré tout il subissait inexorablement le déclin démographique et le vieillissement de la population, et il ne comptait plus que deux cent soixante habitants.

Cependant, dernier et remarquable élan vers la modernité, dès 2003 le «syndicat mixte du Puy Mary» lance le programme «Grand site objectif 2010» afin d'obtenir le label «Grand site de France» qui «garantit une gestion respectueuse du développement durable».

Qu'a apporté pour les gens du Claux l'activité générée par la transformation de leur territoire en terrain de loisirs et de sport ? Beaucoup certainement : davantage de revenus et, partant, de services et de confort, et une ouverture vers l'extérieur ; mais la fréquentation saisonnière ne doit pas masquer le recul de la population réelle. Et ce n'est, malgré tout, que pendant une partie de l'année que les activités des autochtones et de leurs visiteurs les rapprochent dans le cadre des chambres d'hôtes, d'animations au village, de marchés de pays ... ou de rencontres inopinées au cours de promenades dans la campagne. Les vacanciers dépendent d'ailleurs souvent, conséquence de l'organisation de celles-là, des structures d'accueil qui assurent leur accompagnement et leur sécurité, et souvent l'animation pour les soirées.

Disposant d'un temps limité pour s'adonner à leur loisir favori, c'est vers les lieux aménagés pour sa pratique que se dirigent immédiatement les amateurs. Et là, dans la découverte, oubliées les contraintes du groupe. ... Le corps en éveil, chacun se laisse posséder par un environnement magique, hume l'air, se laisse pénétrer par la fraîcheur, se baigne dans la lumière, du pied ou de la main foule l'herbe ou la neige... Puis remarque ceci ou cela... Sur la pente, à quelques mètres de la route :

- * « Vous avez vu la neige ? on dirait un oiseau ...
- * Un oiseau géant ! Un aigle ...
- * C'est vrai, un aigle ... »

Oui, un Aigle. Pas besoin après tout de savoir comment, depuis des temps immémoriaux, l'appellent ceux de la vallée...

Est-il surprenant que beaucoup, se prenant de passion pour cette moyenne montagne, exigeante dans l'effort, mais source de liberté et de découverte, y reviennent aussi souvent qu'ils le peuvent ; que le soir, à l'heure de la détente, ils aiment se retrouver à l'hôtel de la vallée pour partager leurs émotions et leurs découvertes, et apprendre quelquefois d'un homme du cru le nom évocateur de tel passage difficile ou de telle fantaisie du paysage ? Par leur fidélité et leur attachement quasi physique au pays, il arrive qu'ils favorisent ainsi la remontée en mémoire des savoirs ancestraux : c'est que grâce à l'extension du territoire géographique par les sentiers de randonnée qui permettent le passage d'une vallée à une autre par les crêtes, on a remis à l'honneur les itinéraires privilégiés autrefois par les Anciens...

Jeanine DUVERNY née BERNARD (décembre 2010)

Ressources documentaires :

- «La Montagne» : du 19/02/1981
du 16/03/1981
du 15/03/2002
du 15/07/2008.



Dada raccroche le Bip ...



Début de carrière, 1983

Après avoir atteint la limite d'âge en date de son anniversaire le 18 juillet dernier, Dada a dû cesser ses fonctions de Sapeur-Pompier Volontaire au Centre de Secours du Claux.

Le 1^{er} janvier 1983, il s'est engagé en tant Sapeur Deuxième Classe. Tout au long de sa carrière, il a gravi les échelons : Première Classe en 1998, Caporal en 2001 et Caporal-Chef en 2004. Il s'est formé tout au long de son parcours pour s'adapter aux évolutions du métier. Au cours de son engagement, il a toujours eu à cœur de venir en aide à la population, ce qui lui a valu l'attribution de la Médaille Grand Or pour 40 années de service

lors de la dernière Sainte Barbe.

Investi au sein de l'Amicale, c'est avec enthousiasme qu'il a participé aux différentes manifestations sportives organisées au niveau départemental : ski de fond, parcours sportif, foot...

L'ensemble des Sapeurs-Pompiers du Claux le remercie pour son engagement. Ils comptent sur lui pour intégrer l'Equipe de Soutien Départementale comme réserviste afin de continuer à servir le centre de secours dans des missions non opérationnelles. En tant que retraité, il pourra poursuivre son investissement au sein de l'Amicale.



Fin de carrière, 2023

Lac de LASCOURT

Vous avez tous photographié le Puy Mary avec en premier plan le lac de Lascourt et sa sapinière, image emblématique de notre Commune ! Malheureusement, ce ne sera plus possible ! Plusieurs sapins sont contaminés par des scolytes, des petits coléoptères qui font partie des principaux ravageurs des forêts résineuses qui entravent la circulation de la sève et provoquent la mort de l'arbre en quelques semaines. Pour ces raisons, sur les conseils de Monsieur Sylvain VINCENT, agent ONF, et à contre cœur, la majorité du Conseil Municipal, dans sa séance du 13 juin 2023, a pris la décision d'effectuer une coupe rase pour éviter une contamination générale.

Le conseil municipal s'est engagé à replanter des érables, une essence plus résistante à la sécheresse, un bois d'œuvre également esthétique de par ses couleurs. Le Conseil municipal souhaitait vous informer de cette décision qui n'a pas été facile à prendre



Comité des Fêtes

Organisé par le comité des fêtes du Claux

REPAS CHAMPÊTRE

Saucisse - Aligot - Fromage - Dessert Maison
Apéritif régional compris

Sur place ou à emporter

Sur réservation
Maison de la Montagne 04 71 78 93 88

A partir de 20h00 - Cour de la Mairie - Le Claux

- mardi 11/07
- mardi 18/07
- mardi 25/07
- mardi 01/08
- mardi 08/08
- mardi 15/08
- mardi 22/08

Tarifs :
- 15€ par adulte
- 10€ par enfant

 **ESPACE AVÈZE**
MAISON DE LA GENTIANE



Tous les dimanches matin
du 16/07 au 20/08/2023
Cour de la mairie-15400 Le Claux

Organisé par le comité des fêtes du Claux

MARCHE DE PAYS

Retrouvez nos producteurs locaux

Fromages
Cantal, Salers Tradition, St Nectaire, Brebis
Viandes de race Salers, Aubrac, Charcuterie, Aligot
Miel - Confiture
Cornet - Tuiles

BUVETTE

 **ESPACE AVÈZE**
MAISON DE LA GENTIANE



FETE PATRONALE LE CLAUX

Samedi 19 aout 2023

14 h 00

Concours de **PETANQUE**
Inscription 12€ la doublette
Cour de la mairie

17 h 00

Théâtre d'improvisation avec
«**LES CHUTES LIBRES**»
Salle des fêtes



21 h 00

Spectacle et animations de la soirée
avec **LAKOTA**
Année 80-90

Tombola

**BUVETTE
RESTAURATION**
sur place



**structures
Gonflables**



Vendredi 18 aout 2023

19h-20h

Ouverture de la fête patronale

20 h 00

Animation de la soirée par
MUSIC STORY
Disco mobil

21 h 00

CONCERT avec
LES JUMENTS
Chansons francaises



Dimanche 20 aout 2023

10 h 30

MESSE
suivie du dépôt de gerbe

16h - 19h30

BAL MUSETTE animé
par Jean Philippe et Cédric

21 h 30

22 h 00

Retraite aux flambeaux

FEU D'ARTIFICE offert par
la commune du Claux



22 h 15

Concert avec le groupe « **HATS** »
Blues et pop rock



Horaires Navettes



LIGNE 8 - LE CLAUX - COL DE SERRE

Commune	Point d'arrêt	lmMjvsd	lmMjvsd	lmMjvsd	lmMjvsd
LE CLAUX	Maison de Site	09:00	11:00	14:00	16:00
	LA MAURINIE	09:05	11:05	14:05	16:05
	Col Serre-Mais Pays	09:15	11:15	14:15	16:15

LIGNE 8 - COL DE SERRE - LE CLAUX

Commune	Point d'arrêt	lmMjvsd	lmMjvsd	lmMjvsd	lmMjvsd
LE CLAUX	Col Serre-Mais Pays	09:30	11:30	14:30	16:30
	LA MAURINIE	09:35	11:35	14:35	16:35
	Maison de Site	09:45	11:45	14:45	16:45

Informations pratiques

Relevé compteur eau :

Les fiches compteurs sont distribuées avec le journal.

Cependant certaines sont manquantes.

Veillez donc prendre une photo de votre compteur et nous l'envoyer sur le mail de la mairie :

mairie.leclaux@wanadoo.fr

VEUILLEZ S'IL VOUS PLAÎT NE PAS RELEVER LES CHIFFRES EN ROUGE.

Ramassage des Encombrants :

Du Mardi 22 août au jeudi 24 août inclus.

S'inscrire à la *Maison de la Montagne* avant le vendredi 18 août à midi.

Bar Associatif :

Le Bar Associatif du Comité des Fêtes reprendra le 3ème dimanche du mois, à partir du **15 octobre** et jusqu'au 3ème dimanche d'avril 2024.